

Programme du pèlerinage

Horaires du car :

- Samedi 14 octobre 2023 : départ EN AUTOCAR à 05h30 du parking de la maison du peuple.
- Dimanche 15 octobre 2023 : retour EN AUTOCAR à Belfort vers 21h15



Au cours du pèlerinage : (le programme peut encore varier)

- Visite à Thorens, lieu de naissance de Saint François de Sales,
- Messe à l'église paroissiale de Thorens (baptême et ordination épiscopale)
- Château de Thorens
- visite des lieux salésiens d'Annecy
- Maison de la galerie (1ère visitation) et églises du centre-ville
- Messe à la visitation avec les visitandines,
- Visite de la basilique, du musée et passage à la boutique du monastère (souvenirs)
- Ermitage Saint Germain de Talloires (lieu où Saint François de Sales voulait finir sa vie).

CONDITIONS TARIFAIRES:

Prix du pèlerinage * prix par personne sur la base d'un groupe de 35 pèlerins minimum par autocar

- **Adulte : 205 €*en chambre à 2 ou 3 personnes (Chambre à 2 ou 3 lits simples, équipée d'une salle de douche privative et WC, linge de toilette fourni, wifi haut débit).**
- **Adulte : 255 €*en chambre individuelle (nombre de chambre limité)**

Règlement possible par chèques, espèces ou virement bancaire.

Chèque(s) à libeller à l'ordre de l'Association diocésaine de Belfort Montbéliard

Il est possible de régler le pèlerinage en plusieurs versements. Pour cela, joindre tous les chèques datés du jour de rédaction et indiquer la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

Ce prix comprend :

- Le transport en car de la compagnie Mouchet
- La pension complète du diner du samedi 14 au petit-diner panier repas du dimanche 15 octobre 2023
- Les célébrations et visites guidées prévues au programme
- L'assurance par la Mutuelle Saint-Christophe

Ce prix ne comprend pas :

- Les boissons
- Les quêtes
- Et toutes les dépenses à caractère personnel

Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

DESISTEMENT:

En cas de désistement, merci de prévenir le Service des Pèlerinages au plus vite (fournir un justificatif).

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 35 participants n'est pas atteint.

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

▪ ANNULATION PAR LE PELERIN

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants:

- Frais d'annulation :

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :

Frais d'annulation (sur le prix total du voyage)

- à plus de 30 jours avant le départ : 30 € de frais de dossier
- entre 29 jours et 15 jours avant le départ : 50 € de frais d'annulation
- entre 15 jours et 8 jours avant le départ : 100 € de frais d'annulation
- entre 7 jours et 1 jour avant le départ : 150 € de frais d'annulation
- annulation le jour du départ : pas de remboursement possible

Direction des pèlerinages de Belfort-Montbéliard

6 rue de l'église - 90 400 TREVENANS - Tel : 07.52.03.57.40 - pelerinages@diocesebm.fr

Immatriculation ATOUT France : IM090210001 - Contrat responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0000010791653804

N° Garantie financière : Groupama 4000717429/0